

EVALUATION, AVEC LES MOYENS DONT DISPOSENT LES DEVELOPPEURS
DE LA COHERENCE DE LEURS PROJETS AVEC LES ATTENTES
ET LES POSSIBILITES D'UNE POPULATION LOCALE
(L'étude d'un cas en Argentine).

Christophe ALBALADEJO
INRA-SAD Toulouse

La présente étude a été menée à Misiones, province du Nord-Est de l'Argentine, située entre le Brésil et le Paraguay. Elle concerne des paysans pauvres, pour la majorité d'origine brésilienne, et tous occupants sans titre des terres de l'Etat. Ces derniers associent la culture du tabac à un système vivrier de polyculture-élevage plus ou moins itinérant.

Dans le cadre d'une mission de six mois, j'ai été chargé par le Ministère de l'Agriculture de la Province d'évaluer quelle forme pourrait prendre un projet de développement pour cette catégorie d'agriculteurs qui a été jusqu'à présent délaissée par les pouvoirs publics bien que représentant près de 60% du total des exploitations agricoles de la Province. Le partenaire financier de ce programme est la Banque Interaméricaine de Développement à travers sa ligne de crédits "petits projets" (maximum de un demi-million de dollars par projet). Le problème de développement que se pose le Ministère est principalement de savoir dans quelle mesure ces producteurs peuvent faire l'acquisition des terres qu'ils occupent et d'estimer quelle serait alors la viabilité des systèmes de production pratiqués ; autrement dit quels seraient leur pérennité et le niveau de vie assuré aux populations locales. Plus précisément, les autorités de la Province se demandent si, dans une première étape, l'élevage bovin pourrait constituer un bon support pour une aide technique et financière de l'Etat et amorcer des relations suivies et construites entre les

producteurs et les institutions et entre les producteurs eux-mêmes, pour la mise en place d'un développement "cohérent".

Comme chercheur, une part de mon questionnement scientifique était de savoir justement ce qu'est un "développement cohérent". Un aspect de mon travail a donc été de mettre au point des méthodes rapides de caractérisation des intentions officielles de développement par rapport à la dynamique d'évolution des systèmes agraires concernés. Appliquer le mot développement à une société et à son territoire suppose que l'on dispose d'échelles de valeur permettant de juger l'évolution de ces deux éléments dans leurs interrelations. Ce jugement doit permettre de concevoir des modes d'intervention aptes à orienter l'évolution en question dans un sens estimé plus favorable. De quelle logique sont issues ces échelles de valeur ?

Malgré les nombreux travaux qui ont été menés au nom du développement, principalement après la deuxième Guerre mondiale, non seulement les réponses à cette question sont souvent floues, mais encore elles sont divergentes et même contradictoires dans certains cas. Cette ambiguïté n'est pas seulement le fait des décideurs, mais elle a ses prolongements dans la recherche. Bien que ne soit pas systématiquement précisée la logique d'organisation d'une société et d'utilisation du territoire à laquelle nécessairement chaque recherche se réfère, elle n'en structure pas moins les approches scientifiques. L'examen des grands courants de recherche sur le développement montre une certaine correspondance entre "idéologies" et "méthodologies" (Albaladejo C., 1987). Le débat d'idées au sein de la recherche divise grossièrement d'une part, les auteurs qui prennent comme référence les logiques techniques élaborées par les développeurs, et d'autre part, les partisans d'une recherche sur les logiques techniques paysannes. La comparaison entre ces deux types de logiques a été peu abordée et moins encore la recherche des compatibilités ou des divergences. Or, ces logiques font souvent partie d'une même opération de développement et la proximité particulière des partenaires au sein d'un petit projet, comme celui qui sert de cadre à cette étude, donne plus d'importance encore à la recherche d'une éventuelle cohérence entre elles. A l'image des préoccupations de nombreux sociologues, mais avec les moyens matériels et de temps dont disposent les développeurs, notre

intention est également de mettre en relation les raisonnements techniques des agriculteurs et des développeurs avec les objectifs et les perceptions des populations locales et des institutions.

Les orientations méthodologiques utilisées (développées dans d'autres travaux : Albaladejo C., 1987) peuvent être résumées brièvement par les deux aspects suivants. Premièrement nous considérons le développement comme une notion subjective à rattacher à chaque acteur intervenant directement (agriculteurs, forestiers,...) ou indirectement (développeurs, chercheurs,...) sur un territoire. A la perception profonde que chacun d'eux a du progrès ("attentes de développement") et qui relève (à l'échelle des individus) du domaine de la psychologie et (pour les organisations) de la recherche institutionnelle, correspondent des objectifs conçus en fonction des situations particulières de chacun. Ces objectifs se concrétisent à travers des projets concernant les activités de chaque acteur et établis selon une logique technique plus ou moins précise, plus ou moins explicite. Deuxièmement l'espace, support des projets, permet d'en comprendre la logique et de les comparer entre eux (c'est pourquoi j'ai réalisé une cartographie exhaustive des "paysages-projets"). Les pratiques agricoles "s'inscrivent dans une cohérence globale" et "concrétisent des choix qui eux-mêmes procèdent d'objectifs et de projets plus ou moins hiérarchisés" (Blanc-Pamard C., Milleville P., 1985 ; 121). Nous les avons donc utilisés pour décrire les projets. Les options méthodologiques précédentes ramènent l'objectif de cette étude à la compréhension et à la comparaison des logiques de développement en présence, à travers la mise en valeur d'une même ressource : l'espace, pour laquelle s'exerce une concurrence.

I. Un mode d'approche approprié. Implications pour la prise de données.

De quelle façon caractériser les modes d'occupation de l'espace pour disposer d'un bon révélateur des objectifs de développement et des raisonnements techniques auxquels ils sont associés ? Quel protocole s'ensuit-il pour la prise de données sur le terrain ?

1. Identification des difficultés d'ordre méthodologique.

Le paysage traduit, lorsqu'il est étudié à une échelle où sont représentables les pratiques agricoles, des éléments de base des gestions mises en oeuvre par les agriculteurs. Ces gestions prennent en compte des objectifs de production. Or, en plus de l'hétérogénéité dans la réceptivité du milieu aux différentes cultures, la variabilité des cours des produits et des prix des intrants agricoles, les différents circuits de commercialisation, la législation et les aides de l'Etat différentes selon les cultures, les facilités de crédit créent des opportunités d'assolement très variables. Celles-ci sont d'autant plus difficiles à raisonner qu'elles mettent en jeu à la fois des cultures annuelles (maïs), puriannuelles (manioc), et pérennes (thé, maté). Entrent en compte également des préoccupations de conservation du capital exploité : maintien de la fertilité des sols, contrôle des adventices, bon état des troupeaux. De plus les assolements mis en oeuvre sont en partie le résultat de choix culturels. La pénibilité du travail, les habitudes alimentaires, les conditions de vie recherchées, les techniques bien connues de chacun sont autant d'exemples d'éléments culturels pouvant justifier des mises en valeurs différentes de l'espace. A cela il faut également ajouter des faits qui ne prennent un sens qu'au regard de l'avenir. Il s'agit par exemple de la préparation de l'installation d'un fils, d'un projet d'agrandissement de l'exploitation ou au contraire de la préparation de son abandon progressif. Plus couramment l'agriculteur modèle constamment le paysage de son exploitation en fonction d'une anticipation personnelle des changements du milieu socio-économique (et même du milieu naturel dans certains cas).

Notre question est donc de savoir comment il intègre tous ces éléments de décision au sein d'un même système d'exploitation. Quelle utilisation s'ensuit-il de l'espace parfois restreint dont ils disposent ? Quels choix dans les cultures, dans leur répartition spatiale ? Quelles rotations ? Il serait intéressant de pouvoir déterminer quels sont les seuils dans les éléments de prise de décision des agriculteurs au-delà desquels il y a des changements importants dans les systèmes de production mis en oeuvre. Cette connaissance

peut servir à mieux évaluer l'impact éventuel des propositions des développeurs.

2. *L'approche adoptée.*

Ne s'agissant pas d'une recherche de longue durée, j'ai préféré faire porter les imprécisions sur la quantification des éléments qui président aux logiques d'utilisation du territoire plutôt que sur les interactions qui existent entre eux (c'est un point de vue systématique).

Une portion d'espace a été étudiée de façon continue et exhaustive (1). En effet, non seulement toutes les exploitations d'un même territoire ont été prises en compte mais plus généralement tous les acteurs ayant à y intervenir directement ou non (installations présumées, artisanat, Ministère, forestiers, organismes financiers...). Les limites de ce territoire ("site d'aménagement") sont définies d'une façon telle que la majeure partie des dynamiques sociales et écologiques s'y inscrivent et y sont compréhensibles.

Un autre niveau important d'organisation des activités agricoles est l'exploitation (Osty, 1978). C'est le maillon essentiel dans l'emboîtement d'échelles de cette étude pour la mise en évidence des logiques paysannes et pour donner une réalité aux logiques des développeurs. Pour les comprendre dans leurs évolutions, la technique employée a été d'établir une typologie des systèmes de production en projet. L'idée n'est pas de faire de l'agriculture-fiction ni même de la prévision mais d'estimer une logique de progrès (de changement plus exactement) à un moment donné ; c'est donc une "dynamique de développement instantanée". Le recueil des projets concerne non seulement les agriculteurs en place mais également ceux qui comptent s'installer dans un avenir proche. C'est en effet la dynamique du site dans son ensemble qui est recherchée au travers des interactions entre projets. Conformément aux options méthodologiques annoncées en introduction, les systèmes de production ont été décrits par la valorisation qu'ils font de l'espace. C'est plus particulièrement la gestion de la fertilité organique des sols qui s'est imposée, étant donné l'urgence des problèmes d'érosion hydrique et la particularité des pratiques locales.

Aucun organisme local de recherche ou de développement n'a établi de références techniques permettant d'évaluer l'impact des pratiques des agriculteurs sur la fertilité du sol et inversement quel effet sur les rendements et à terme sur les pratiques peut entraîner la baisse de la fertilité. J'ai supposé, encouragé par les travaux de J.P. Darré (1985), qu'il existait, malgré la jeunesse de la société locale (2), un référentiel technique local empirique par rapport auquel se basent les agriculteurs pour faire leurs anticipations agronomiques et donc mettre en oeuvre leurs pratiques actuelles. Cette logique technique de référence a été recherchée, ainsi que l'avait fait Chantal Blanc-Pamard à Madagascar (1985), grâce à l'étude des pratiques de mise en valeur du territoire agricole. Ce sont donc plus particulièrement les pratiques liées au raisonnement de l'assolement qui ont été enregistrées : défrichements, rotations, successions, fertilisation, place des jachères et des prairies. M. Sebillotte (1985) a montré l'importance des surfaces en jachère pour les systèmes agraires utilisant peu ou pas d'engrais minéraux et notamment pour les régions tropicales humides. Dans la même ligne de pensée les activités d'élevage des ruminants ont été étudiées par rapport à la gestion d'un territoire afin de mettre en évidence des raisonnements techniques concernant l'ensemble du système agricole et leur adéquation ou inadéquation à des objectifs socio-culturels.

Les "attentes de développement n'ont pas été caractérisées grâce au seul recueil des projets. Les enquêtes étaient également destinées à faire apparaître plus directement les objectifs de la population locale au travers de la "demande de développement *exprimée*" autrement dit les objectifs exposés par chaque famille rurale au cours de l'enquête. La mise au clair, pour ce petit projet, des conceptions officielles du développement a permis d'établir un guide d'enquête et d'observations pour la caractérisation de la "demande de développement *constatée*" autrement dit les objectifs que les développeurs prêtent aux familles rurales (ou estiment qu'elles devraient avoir...).

Au-delà, il fallait mettre en évidence de quelle façon les objectifs de la population locale expliquent, ou non, les choix techniques de mises en valeur du territoire. A cette étape il devient

possible de mieux évaluer comment les projets des développeurs peuvent s'insérer dans un système d'interrelation entre des raisonnements techniques et des objectifs prioritaires.

Cette approche n'a sans doute pas le mérite de la précision mais présente l'avantage de juger des cohérences de mises en valeur de l'espace par rapport à un mode de pensée et à des connaissances techniques locales. Par conséquent, elle correspond, lorsqu'elle est utilisée pour juger les propositions des développeurs, à une évaluation de la réceptivité locale à ces propositions sans toutefois se prononcer sur le bien fondé de celles-ci par rapport au référentiel technique des développeurs. Pour être complète, cette étude doit également se poursuivre par une analyse des changements possibles ou probables dans la réceptivité locale aux innovations venues de l'extérieur.

En tant que travail de recherche-développement, celui-ci devait respecter un code d'éthique vis-à-vis des développeurs. Destinée à élaborer des méthodes qui puissent être reprises par les administrations mandataires, cette étude a été soumise à des contraintes qui se sont révélées être une garantie de conformité à cet objectif. En effet, l'étude a été réalisée dans les conditions des développeurs en temps, argent et mobilisation de compétences et matériel localement disponibles. J'ai travaillé en étroite collaboration avec les institutions locales de développement, les agents en poste dans la zone du projet ont été informés et sensibilisés aux méthodes employées, ils m'ont tous accompagné au moins une fois chacun en enquête).

II. Résultats, Interprétation, Discussion. Les logiques locales de mise en valeur de l'espace et l'insertion des projets des développeurs.

Il faut mettre en forme les données précédemment collectées et établir des relations de façon à mieux comprendre, à travers l'utilisation de l'espace, comment les agriculteurs raisonnent leurs problèmes et dans quelle mesure les projets des développeurs peuvent les y aider.

A. Existe-t-il une logique locale de mise en valeur de l'espace ?

1. Les stratégies au niveau de chaque exploitation.

Il a été demandé aux producteurs quels seraient leurs projets d'assolement une fois devenus propriétaires des lopins qu'ils occupent et si un organisme financier leur proposait un prêt pour n'importe quel type de production, prêt qui serait établi et remboursé en "équivalent produit" sans intérêt, sur un maximum de 20 ans. La même question a été faite aux jeunes désirent s'installer dans les six années à venir. Une typologie des systèmes de production projetés a été réalisée selon les différentes façons de gérer les successions culturelles et principalement en fonction de la place donnée à l'élevage, ces deux aspects étant très liés.

Mais il ne faut pas perdre de vue que les systèmes décrits n'existent pas actuellement, peut-être même ne seront-ils jamais mis en oeuvre... Ils représentent une dynamique instantanée, une volonté de progrès ou plutôt une direction de développement adoptée par les acteurs les plus directs sur le territoire. Au moment de l'enquête, toutes les exploitations relevaient du type premier, avec la seule différence que ce système était clairement raisonné comme itinérant (cinq à six années de stabilité, défrichements quasi-permanents). Quels sont les seuils de passage d'un système à un autre ? Qu'est-ce qui préside au choix d'un système plutôt qu'un autre ? Les systèmes en projet que nous avons classés sont-ils représentatifs d'un stade de maturité recherché ou bien sont-ils transitoires ? Une vision plus globale au niveau du site peut donner les premiers éléments de réponse.

2. Les stratégies d'utilisation de l'espace au niveau du site.

Les systèmes ainsi mis à jour doivent être comparés et analysés dans l'espace et dans leurs interrelations. Il faut évaluer en quoi la typologie précédente est pertinente pour une compréhension de l'utilisation du territoire à l'échelle non plus des exploitations mais à l'échelle du site.

L'établissement d'un référentiel technique local.

L'enquête sur les passés cultureux de chaque parcelle et l'enregistrement des intentions de successions culturelles pour

chaque agriculteur en exercice a permis de dégager un certain savoir collectif au sujet de ce qu'en première hypothèse nous appellerons peut-être improprement la gestion de la "fertilité du sol" (3). D'une façon tout à fait empirique, les agriculteurs ont constaté que la baisse de la fertilité du sol (4) à la suite du défrichement et de mise en culture atteignait des seuils dans ses répercussions sur les rendements, après une durée variable de mise en culture selon la culture pratiquée et la pente du terrain. Au-delà de ces seuils, il faut s'attendre à des rendements très nettement plus bas, même pour le tabac qui est pourtant la seule culture à recevoir des engrais minéraux. Jusqu'à présent, grâce à un prélèvement régulier sur la forêt originelle, les agriculteurs abandonnaient à la friche les terres devenues les moins fertiles après une utilisation extensive par le bétail. La perspective de se fixer sur des lopins parfois assez restreints (24 ha en moyenne avec souvent de fortes pentes) modifient les stratégies d'utilisation de l'espace. La seule production préçue comme véritablement régénératrice de la fertilité est l'élevage. Celle-ci passe, dans les projets, d'un statut d'utilisatrice de la fertilité résiduelle des parcelles à celui de pièce maîtresse dans le maintien de la pérennité des systèmes de production.

La question de la longévité des systèmes de production en fonction d'une urgence.

A cette étape, il faut rechercher quels sont les principaux facteurs de décision qui sont communs à l'ensemble des producteurs de la zone d'étude. Dans un premier temps, il m'a semblé que de nombreux éclaircissements sur les logiques paysannes d'utilisation de l'espace pouvaient provenir de la comparaison entre d'une part la baisse de la "fertilité des sols" et d'autre part l'évolution de la disponibilité en terre cultivable par habitant.

Au cours des enquêtes nous avons évalué quelle serait, pour chaque famille, l'évolution démographique dans les six années à venir : naissances, morts, flux migratoires, etc. Le taux d'accroissement démographique du site est élevé : 5,7% (moyenne nationale : 1,7%). Le calcul de la pression démographique, ramené à chaque exploitation pour la situation actuelle et la situation projetée, a un sens d'autant

plus réel que les installations pour les six à dix prochaines années au moins étaient toutes connues au moment des enquêtes. En effet, une loi interdit le morcellement de la propriété agricole à Misiones si bien que la population locale, confrontée à un problème de partage définitif (5) de l'espace a dû prévoir elle-même les installations qui doivent se faire prochainement en fonction de l'évolution démographique des familles (mariages notamment).

Alors que la situation actuelle ne permet pas de bien différencier les multiples systèmes d'utilisation de l'espace, la ségrégation entre eux est plus nette dans la situation en projet. Il semblerait que le choix d'un type de système soit raisonné, d'une façon plus ou moins consciente, en fonction de la pression démographique et d'une durée de vie du système lui-même. Peu de terre cultivable par membre de la famille à faire vivre sur l'exploitation conduit à installer plus d'annuelles (plus érosives que les pérennes) et à diminuer l'importance des prairies qui sont immédiatement moins productives. Dé surcroît, plus de main d'oeuvre par unité de surface permet d'augmenter la superficie cultivée en tabac (et donc les pertes de fertilité organique et l'érosion).

Pour la zone étudiée, il semblerait qu'il y ait une gestion minière de l'espace, la longévité des systèmes de production pratiqués peut être mise en correspondance avec la pression démographique, ce qui suppose que les agriculteurs aient déterminé d'une façon relativement homogène l'équilibre "risque agronomique - niveau de vie de leurs familles" qui apparaît comme une importante base de la gestion des ressources espace et travail. Selon le référentiel technique des agriculteurs eux-mêmes, la majorité des exploitations vont atteindre avant dix ans un seuil critique pour les rendements des cultures annuelles. Quelles seront les conséquences : quels changements dans les niveaux de vie, dans les formes d'utilisation de l'espace ? Dans les projets, la forêt garde plus que jamais son rôle de réservoir de fertilité mais les défrichements, rendus possibles par l'accession à la propriété, ont singulièrement diminué sa superficie. La répartition de cette ressource sur chaque lopin, relativement homogène actuellement, peut poser rapidement d'importants problèmes, dans la situation en projet, à nombre d'exploitations pour lesquelles toute cette ressource

a été consommée. On peut en effet se demander comment l'acquisition de la propriété a été perçue par les agriculteurs. Alors que les autorités locales veulent favoriser l'accession à la propriété pour tenter de fixer les familles rurales et leur faire adopter une gestion pérenne de leurs exploitations, la population concernée semble avoir des conceptions différentes. N'y a-t-il pas, sous-jacentes, des stratégies de spéculation foncière ? Les systèmes de production ne sont-ils pas condamnés à disparaître au profit d'exploitations ayant pu installer très tôt des cultures pérennes ? Si cette évolution doit finalement avoir lieu, n'est-il pas plus logique pour le Ministère d'organiser d'emblée un remembrement plutôt que de favoriser des exploitations non viables qui, à terme, fourniront l'espace pour un remembrement désorganisé et ceci après dilapidation, peut-être, de la fertilité des sols ?

B. Quelle place pour les projets des développeurs ?

Cette question doit s'appuyer à la fois sur l'outil de compréhension des logiques paysannes rapidement exposé dans le paragraphe précédent et sur d'autres méthodes qui ont été présentées en début de ce texte : comparaison des demandes de développement exprimées et constatées, évaluation de l'élasticité dans les projets de la population locale et des développeurs. Mon propos n'est pas de faire l'exposé complet des éléments de réponse qu'il est possible de faire mais seulement montrer grossièrement comment peut servir l'outil précédent pour évaluer les distances entre les projets officiels et les dynamiques et inerties locales.

Bien qu'il y ait une certaine proximité de points de vue entre les développeurs de ce petit projet (Ministère, banque, recherche), les divergences restent importantes. Les critères de développement vont de l'élévation du niveau de vie à une plus grande participation aux échanges marchands en passant par la reproductibilité des exploitations... Dans tous les cas, c'est l'insertion de l'élevage au sein des modes de mise en valeur de l'espace qui est discutée. Dans un deuxième temps de l'enquête, nous avons demandé aux agriculteurs quels seraient leurs projets si les aides bancaires et techniques ne pouvaient concerner que l'élevage bovin. Deux d'entre eux seulement ont changé de type de système en projet. Par contre, les superficies

à consacrer en prairies ont généralement été augmentées. L'incidence directe du projet des développeurs est donc assez faible, ce qui est un élément d'appréciation de la cohésion des logiques paysannes. Bien entendu, cette observation n'a de sens que doublée d'une évaluation de la réceptivité de la population aux innovations exogènes : niveau d'éducation, ouverture à la discussion, réseaux d'information, leaders.. En effet il est possible de penser que les propositions du Ministère étaient peut-être trop mal connues pour être bien intégrées ou bien que les gens ont disposé de trop peu de temps pour adapter leurs projets au nouveau contexte technique et financier.

En marge de cette analyse, le travail précédent permet d'évaluer, par rapport aux pratiques paysannes, quelle est la faisabilité "socio-technique" des intentions des développeurs. Les recouvrements entre les plages de mise en oeuvre des systèmes ne donne-t-elle pas une idée de la liberté de décision des agriculteurs ? Dans quelle mesure introduire plus d'élevage dans ces systèmes n'est pas obliger les producteurs à faire beaucoup de sacrifices sur leurs niveaux de vie à court ou moyen terme ? Cette introduction ne va-t-elle pas compromettre toute une gestion minière de l'espace qui a sa logique et sans pour cela introduire de véritable stabilité ou reproductibilité?

Quelles stratégies possibles pour les développeurs, quels enseignements ?

Une première remarque est qu'il n'y a pas beaucoup de convergences entre les points de vue des développeurs et ceux de la population locale malgré une volonté affichée des développeurs de servir les intérêts des familles rurales. Ce sont, en effet, deux conceptions du progrès et des urgences assez différentes, ce qui se traduit par des projets sur l'espace encore plus dissemblables (gestion minière, place des cultures de vente, place des productions animales).

L'idée d'un tel type de travail est toutefois de donner des éléments pour la détermination des plages de prise de décision qui fasse jouer les élasticités des projets et/ou objectifs de chacun, autrement dit permettre l'action de la façon la moins gênante pour tous. Il faut toutefois se demander si ce genre de conclusions est

possible, et même souhaitable. En effet, les partenaires d'un tel projet s'achemineraient vers des objectifs distincts qui risqueraient, à terme, d'amener une rupture dans les utilisations de l'espace et l'abandon, ou la régression des objectifs de certains d'entre eux. Ne serait-il pas possible de mieux gérer ces contradictions ?

Conclusion

Pour mener à bien cette étude de façon complète, il m'a manqué des collaborations indispensables. Celle d'un sociologue tout d'abord pour la caractérisation des attentes de développement et le relevé des projets de chacun pour lesquels les méthodes d'enquêtes comptent beaucoup. Egalement les objectifs des organisations mandataires auraient dû être étudiés par quelqu'un de compétent en matière de recherche institutionnelle.

Il m'a manqué également un jugement objectif (scientifique en fait) sur les formes d'utilisation de l'espace dans lequel un écologue aurait pu prendre une large part.

Et cela aurait été d'autant plus intéressant que ce jugement fait partie du système de pensée de la majorité des organisations (la recherche en tout cas). Egalement l'apport d'un écologue aurait été hautement souhaitable par rapport à la méthodologie utilisée : espace continu et établissement des dynamiques d'évolution des interactions homme-milieu.

Malgré ses imperfections, cette étude montre les différences qu'il peut y avoir entre les logiques des différents intervenants, directs ou indirects, sur un même espace. Il se pose donc le problème de savoir quelle place donner à la réalisation des projets de chacun d'eux, quels sont les fondements de chaque projet et quelle sera l'évolution des projets eux-mêmes. D'où l'intérêt de disposer d'un outil capable de comparer entre elles les différentes dynamiques de développement en présence sur un même territoire et les différentes logiques techniques et sociales auxquelles elles se rattachent. C'est un outil de prise de décision qui, à terme peut-être, pourrait contribuer à l'élaboration d'un mode de prévision de l'évolution de l'utilisation d'un territoire.

NOTES

- (1) Albaladejo C., Ellsässer K., 1983 ; Deffontaines J.P., Petit M., 1985.
- (2) Les plus anciennes occupations datant d'il y a 15 ans.
- (3) Il serait intéressant justement de savoir s'il y a une relation entre ce concept paysan et la fertilité au sens des agronomes.
- (4) Les travaux de différents auteurs sur les sols des régions tropicales humides (Webster C.C., Wilson P.N., 1980;65-67 ; Casas R.R., Michelena R.O., Lacorte S.M., 1983;7-12) nous font penser qu'il existe une certaine correspondance entre ce concept empirique et la fertilité organique.
- (5) D'un point de vue légal, les partages de fait pouvant exister bien entendu comme c'est déjà le cas sur les parcelles cadastrées.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBALADEJO C., 1987, Thèse en cours à l'Institut de Géographie Alpine, Université des Sciences Sociales de Grenoble
- ALBALADEJO C., ELSASSER K., 1983, "Des échelles de travail adaptées à l'étude systématique d'un territoire. L'exemple des Cévennes-Sud et des activités d'élevage de la vallée de Taleyrac", INRA-SAD, Colloque de Viens, janvier 1983, à paraître aux éditions de l'INRA, Paris
- BLANC-PAMARD C., MILLEVILLE P., 1985, "Pratiques paysannes, perception du milieu et système agraire", pp 101-132. In *A travers champs, agronomes et géographes*, Ouvrage collectif, coll. colloques et séminaires, ORSTOM, Paris, 297 p
- CASAS R.R., MICHELENA R.O., LACORTE S.M., 1983, "Relevamiento de propiedades físicas y químicas de suelos sometidos a distintos usos y manejos en el sur de Misiones y Corrientes", INTA, *Nota técnica* n° 35, Misiones (Argentine), 18 p
- DARRE J.P., 1985, *La parole et la technique*, Ed. L'Harmattan, coll. alternatives paysannes, Paris, 192p
- DEFFONTAINES J.P., 1973, "Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole", *Economie rurale*, n°98, pp 13
- DEFFONTAINES J.P., PETIT M., 1985, "Comment étudier les exploitations agricoles d'une région ?", *Etudes et Recherches*, n°4, avril 1985, INRA, Paris, 47p
- LACOSTE Y., 1985, *Géographie du sous-développement*, 6ème édition, PUF, Paris, 228p
- LIZET B., KANTE I., de RAVIGNAN F., 1981, *Comprendre une économie rurale. Guide pratique de recherche*, Institut Panafricain de Développement, Ed. L'Harmattan, coll. alternatives paysannes, Paris, 170p
- OSTY P.L., 1978, "L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement", *Bull. techn. d'Inform.*, n° 326, pp 43-49
- SEBILLOTTE M., 1985, "La jachère. Eléments pour une théorie", pp 175-229, in *A travers champs, agronomes et géographes*, ouvrage collectif, coll. colloques et séminaires, ORSTOM, Paris, 297 p
- TRICARD J.L., 1979, "Paysage et écologie", *Revue de géomorphologie dynamique*, t. XXVIII, n°3, pp81-89
- WEBSTER C.C., WILSON P.N., 1980, *Agriculture in the tropics*, 2ème édition, ed. Longman, Londres, 640p